



L'État de la sûreté nucléaire et de la radioprotection

en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse en 2010

Laurent ROY, délégué territorial

Pierre PERDIGUIER, chef de la division de Marseille



Conférence de presse de l'ASN à Nice le 6 juin 2011

1. L'Autorité de sûreté nucléaire
2. Bilan du contrôle dans le nucléaire de proximité en régions PACA et Corse
3. Bilan du contrôle dans les installations nucléaires de base en région PACA
4. Bilan de l'information des publics par l'ASN en régions PACA et Corse
5. Synthèse des priorités de l'ASN en régions PACA et Corse
6. Point sur la crise nucléaire au Japon



1

L'Autorité de sûreté nucléaire





L'Autorité de sûreté nucléaire

- L'ASN assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information des citoyens.
- Autorité administrative indépendante créée par la loi « Transparence et sécurité en matière nucléaire » du 13 juin 2006
- Dirigée par un collège de 5 commissaires
 - Inamovibles
 - Mandat de 6 ans non renouvelable





L'Autorité de sûreté nucléaire

- 450 agents dont 250 inspecteurs
- 11 divisions territoriales
- 3 métiers :
 - Réglementer
 - Contrôler
 - Informer le public
- En situation d'urgence, l'ASN assiste les autorités de sécurité civile et leur adresse des recommandations sur les mesures à prendre



Les principes du contrôle de l'ASN

- L'exploitant nucléaire est le premier responsable de ses activités nucléaires
- L'ASN est le « gendarme du nucléaire » et contrôle le respect des règles de sûreté et de radioprotection
- Une « vision intégrée du contrôle »
 - Toutes les activités nucléaires civiles (centrales, usines, médecine...)
 - Toutes les étapes de la vie des installations (conception, construction, mise en service, exploitation, vieillissement, démantèlement)
 - Aspects techniques et matériels, mais aussi organisationnels et humains (formation, procédures de travail, systèmes de contrôles internes, etc.)
 - Protection des patients, des travailleurs, du public et de l'environnement
- Du pouvoir d'injonction au pouvoir de sanctions (administratives et pénales)

La division de Marseille en 2010

*1 délégué territorial,
1 chef de division, 2 adjoints
14 inspecteurs*

Le champ du contrôle en régions PACA et Corse :

- 14 services de radiothérapie (35 accélérateurs), dont 3 dans le 06*
- 4 services de curiethérapie, dont 1 à Nice*
- 17 services de médecine nucléaire, dont 4 dans le 06*
- 96 services de radiologie interventionnelle, dont 18 dans le 06*
- 69 services de scanographie, dont 15 dans le 06*
- 624 équipements ou sources industriels et de recherche*
- 1707 appareils de radiodiagnostic médical*
- 3154 appareils de radiodiagnostic dentaire*
- 2 ionisateurs de produits sanguins*
- 1 ionisateur industriel*
- 20 installations nucléaires civiles du site de Cadarache*
- Projet ITER*

La division de Marseille en 2010

*76 inspections dans le domaine du nucléaire de proximité
dont plus de 40 dans le secteur médical*

*8 inspections dans le domaine du transport de substances
radioactives*

50 inspections sur le site de Cadarache





2

Bilan du contrôle par l'ASN du « nucléaire de proximité » en PACA et Corse



Le contrôle par l'ASN de la radiothérapie

1. Pénurie nationale en radiophysiciens médicaux
2. Progrès hétérogènes dans le management de la qualité et de la sécurité
3. Mise en place de systèmes de déclaration des incidents
4. Besoin d'une meilleure anticipation des changements organisationnels
5. Rencontre interrégionale sur la sécurité en radiothérapie organisée par l'ASN



Le contrôle par l'ASN de la médecine nucléaire

1. La radioprotection des patients est correctement appréhendée
2. La radioprotection des travailleurs est un enjeu fort en médecine nucléaire
3. L'ASN est vigilante à la protection de l'environnement et à la gestion des effluents liquides contaminés



Le contrôle par l'ASN de l'imagerie médicale

1. Augmentation des doses moyennes délivrées :
vigilance particulière de l'ASN
2. Des progrès attendus dans la radioprotection des patients et des travailleurs en radiologie interventionnelle
3. L'ASN complète sa démarche d'inspection par une démarche de sensibilisation des professionnels aux enjeux de radioprotection



Le contrôle par l'ASN des laboratoires de recherche

1. Amélioration de la radioprotection dans les laboratoires de recherche
2. Nets progrès de la situation dans les Universités de Nice et d'Aix-Marseille II
3. Démarche de régularisation en cours sur l'Université de Toulon



Le contrôle par l'ASN de la radiographie industrielle

1. L'ASN poursuit ses inspections inopinées de nuit sur chantier
2. L'ASN promeut le partage d'expérience entre professionnels dans le cadre d'une Charte régionale de bonnes pratiques



3

Bilan du contrôle par l'ASN des installations nucléaires de base en région PACA





Le contrôle par l'ASN du centre CEA de Cadarache

1. Progrès du niveau de sûreté sur le centre en 2010
2. Améliorations dans le management de la sûreté mais vigilance sur la surveillance des prestataires
3. Progrès dans la maîtrise des opérations de génie civil
4. L'ASN attentive à l'avancement des travaux d'assainissement et de démantèlement et à la gestion des déchets
5. L'ASN vigilante sur les engagements pris pour améliorer la gestion des sources radioactives sur le centre
6. Les progrès constatés dans la prise en compte du risque sismique doivent se poursuivre
7. Attention particulière de l'ASN quant à la réalisation du plan d'actions demandé au CEA sur la sûreté-criticité
8. Efforts constatés sur la transparence et d'information du public



Le contrôle par l'ASN du projet ITER

1. Recevabilité du dossier de demande de création
2. Instruction technique de l'ASN en cours
3. Enquête publique envisagée à mi-année 2011



4

Bilan de l'information des publics par l'ASN en régions PACA et Corse





L'information des publics par l'ASN

- Information du « Grand public »
 - 2 journées publiques d'échanges sur le risque sismique dans les installations nucléaires du sud-est
 - Publication des lettres de suites de l'ASN dans tous ses domaines de contrôle sur le site www.asn.fr
 - Commissions locales d'information (CLI)
 - Médias
- Sensibilisation du public professionnel
 - Rencontre interrégionale avec les professionnels de la radiothérapie
 - Journée d'échanges sur la gestion des déchets et le transport
 - Interventions auprès de sociétés savantes et syndicats professionnels



5

Priorités de contrôle pour l'ASN en régions PACA et Corse





Priorités pour l'ASN

1. La radiothérapie reste une priorité forte de l'ASN. Les effectifs de radiophysiciens et le management de la qualité et de la sécurité sont des thématiques à forts enjeux.
2. L'augmentation des doses moyennes délivrées dans le domaine de l'imagerie médicale fait l'objet d'une vigilance particulière de la part l'ASN.
3. L'ASN considère que le niveau de sûreté a progressé en 2010 sur le centre CEA de Cadarache mais reste vigilante quant à la réalisation des plans d'actions demandés au CEA.
4. L'ASN poursuivra sa démarche d'information du public et de sensibilisation des professionnels aux enjeux de sûreté et de radioprotection.



6

Point sur la crise nucléaire au Japon





L'État de la sûreté nucléaire et de la radioprotection

en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse en 2010

Laurent ROY, délégué territorial

Pierre PERDIGUIER, chef de la division de Marseille